

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 fr. 50. Abonnement annuel: 80 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 35 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

« Comme une difficulté d'être... »

« Je sens comme une difficulté d'être. »
Fontenelle (1657-1757),
sur son lit de mort

Tandis qu'Ethan Fontannaz, gymnasiens à la Cité, sort du bâtiment principal, son portable joue quelques notes de Mozart façon *techno*. Un «ami» de *facebook* (il en avait cinq cent quarante-sept en début de matinée) lui annonce, en même temps qu'à mille quatre cent treize correspondants, une *méga-teuf* (grande fête, réd.) à Sauvabelin. Pourquoi pas ?...

Ethan vient de recevoir sa dernière leçon de géographie avant le baccalauréat. Cette année, ils ont étudié la génétique des populations, la tectonique des plaques et les agglomérations métropolitaines. Ses «activités» en géographie ont consisté à copier et coller dans un dossier les données de Wikipédia sur le café solidaire, le chocolat équitable et les bananes plus justes. Leur enseignante met la dernière main à sa thèse de géographie sociale, «Le tourisme, stade ultime de l'impérialisme».

Aux termes de la loi scolaire, l'enseignement de la géographie a pour but de susciter chez l'apprenant une compétence sociétale fondée sur une approche ethniquement décentrée d'un monde multiple et menacé. Ils ont travaillé sur des cartes qui plaçaient le Sud en haut, pour briser la supériorité de l'Europe, présentée subrepticement comme une réalité scientifique par la cartographie traditionnelle.

Dans la même attitude altérocentrique, la commission fédérale de géographie *GeoHarmoS* a «problématisé» les connaissances «locales», de façon à s'élever d'emblée aux notions générales. Ainsi propulsé dans l'universalité, Ethan définit sans faute un confluent ou un bloc erratique, un ubac ou un adret; il sait ce qu'est une zone inconstructible aux termes de la loi sur l'aménagement du territoire. Mais il n'est jamais allé aux Sciernes-Picats ni

aux gorges de l'Arnon, il n'a jamais vu la Tine de Conflans ou la Pierre à Camboz. Dans l'esprit des auteurs de la méthode, son savoir en sera d'autant plus objectif. Il est vrai que l'enseignement «traditionnel» ne s'intéressait pas davantage à ces hauts lieux vaudois, traitant la géographie dans une perspective fédérale, avec les accents principaux sur le Finsteraarhorn, les cultures du *Seeland* et le pont de Lucerne.

Pour ce qui est de sa géographie personnelle, Ethan possède quelques points de repères lausannois: le «Bordu», à Vidy, le Mad au Flon, le D!Club... ainsi que Sauvabelin où il se rend présentement. Le reste ne l'intéresse guère: l'Est lausannois est une grande propriété arborisée, somptueuse et inaccessible; l'Ouest, un Far-West italo-africano-balkanique hostile; le Nord, au delà du Chalet-à-Gobet, un *no man's land* brumeux que la presse nomme *arrière-pays* et qu'il imagine semblable au Marais des Morts.

Ethan arrive au Château. Ce bâtiment n'évoque rien pour lui. Il croit que saint Maire était un syndic bien-pensant. Car il en va de l'histoire comme de la géographie: une année sur l'usage de la chimie dans l'étude des cartulaires, une année sur la démythification des lacustres et un mémoire sur le devoir de mémoire. L'histoire générale, il la ressent confusément comme une ligne droite ascendant de la barbarie des cavernes à la Déclaration des droits de l'homme.

L'histoire suisse? Durant une période d'éducation à la citoyenneté, on leur a présenté un digeste allégé du Rapport Bergier. Quant à l'histoire vaudoise, il en sait moins encore, s'il est possible. Il passe devant la statue de Jean Daniel Abraham Davel, sans savoir ce c'est le Major. Pierre de Savoie? La baronnie de Vaud? L'invasion bernoise? Jules Muret? Capo d'Istria? Jamais entendu parler...

A vrai dire, il ne se sent ni Suisse, ni Vaudois. Les mœurs locales ne lui sont pas familières. Il leur préfère les mœurs extraverties des Sud-américains. Quand l'équipe suisse de football gagne un match, il s'essaie à le fêter à la brésilienne: cris (discrets), coups de klaxon (bien tempérés), tentatives maladroites de déhanchement sur un rythme de samba.

Quant à la cuisine du pays, les giron des chorales, l'accent et l'humour du terroir, les anecdotes vaudoises, tout cela l'indiffère, le gêne parfois. Ramuz lui paraît se mouvoir lourdement dans un monde bien moins crédible qu'un jeu vidéo. Il laisse derrière lui le Major s'adresser inlassablement à une foule indifférente.

Son père, tôt enfui du foyer conjugal, ne lui a jamais conté la saga familiale, cet ensemble de souvenirs qui relie chaque enfant à un passé plus ou moins mythique et plus ou moins embelli. Sa mère, d'origine vénézuélienne, s'est repliée sur ses compatriotes exilés. Ethan n'a jamais été soumis par ses oncles et tantes à ces jugements plus ou moins arbitraires qui sont l'humus de la personnalité. On n'a jamais dit de lui: «C'est bien un Fontannaz, il est aussi menteur que le cousin Ernest!», ni décrété souverainement qu'il avait «le menton et les oreilles de son arrière-grand-mère Pearl».

Il ignore que cette Pearl, née Bossy, issue d'une riche famille de minotiers, sauva le domaine familial de la faillite grâce à une dot de 30000 francs. Il ignore que son grand-oncle (ce fameux Ernest, qui ne mentait pas plus que les autres, mais d'une manière plus créative) avait repris l'exploitation agricole sans enthousiasme – la terre est basse – avant de vendre à des promoteurs et de partir dans les îles. Il ignore tout autant l'existence de son petit-cousin, colonel de carrière, de sa grand-tante, mariée quatre fois et restauratrice à Zermatt, et de son oncle dessinateur à Boston. Tout ce chatolement familial est absent de

son paysage mental. Il ne sait pas où son père a rencontré sa mère. Il ne sait à vrai dire même pas où il est né. Il n'en souffre pas, n'ayant jamais appris à avoir envie de savoir.

On ne lui a jamais dit que les Fontannaz étaient originaires de Bex. Peu importe d'ailleurs, la notion d'origine ayant perdu toute portée patrimoniale et administrative. La notion de nom de famille suit le même chemin et, dans la tribu indistincte et changeante de ses fréquentations, un prénom – généralement abrégé – est largement suffisant.

A l'arrêt de bus de la Barre, il entend la Cathédrale sonner douze. Ces «sons lourds d'airain» n'évoquent rien pour lui. Il est incroyant par défaut de formation religieuse, moins agnostique ou athée que religieusement atone. Pour dire vrai, il ne voit pas où est la question. La paroisse à laquelle il est rattaché administrativement a été fusionnée avec deux autres. Le pasteur ne réside pas sur le territoire paroissial, mais fait des visites quand les fidèles le lui demandent. Ethan n'envisage pas de le faire.

Il descend du bus, arrive au Lac, son portable sonne: les «organisateurs» de la *teuf* sont descendus au «Bordu» pour un *botellon*. Ce procédé aurait semblé cavalier à la génération de ses grands-parents. Lui y est indifférent, il ne procède pas différemment. Il va probablement les rejoindre. Ou peut-être que non.

Il s'assied sur un banc. Comme chacun de nous, il se trouve à l'intersection des lignes de l'espace et du temps. Mais ses lignes à lui s'évanouissent à peine tracées: son espace, c'est ici, juste ici. Son temps, c'est maintenant. Il met ses écouteurs, demande au hasard de choisir une musique sur son baladeur, laisse aller ses muscles, ses oreilles et ses yeux. A la limite de l'existence, il flotte dans une bulle amniotique d'éternité fade...

OLIVIER DELACRÉTAZ

Revue de presse

Vigilance justifiée

Un article signé ATS et intitulé: «Suisse-Europe: Les cantons veulent avoir leur mot à dire» (*Le Nouvelliste* du 6 juillet) a retenu notre attention:

«Les cantons ne défendront ou n'approuveront de nouveaux accords bilatéraux que si des réformes internes sont entreprises et réalisées en même temps», a indiqué hier à Berne le président de la Conférence des gouvernements cantonaux, Pascal Broulis.

Les réformes requises visent à assurer que les cantons ne se voient pas relégués au rang de «chambres d'enregistrement et d'unités d'exécution» de la Confédération, a ajouté le Vaudois. [...]

La loi fédérale sur la participation des cantons à la politique extérieure de la Confédération prévoit que les cantons doivent être informés des projets de politique européenne lorsque leurs compétences et leurs intérêts essentiels sont concernés. Les cantons souhaitent aussi pouvoir placer des observateurs dans tous les départements de la Confédération et dans sa représentation à Bruxelles.

Enfin, en matière européenne touchant la compétence des cantons, la Confédération ne devrait pouvoir s'écarter d'une prise de position de ces derniers que s'il existe des intérêts de politique étrangère prépondérants. [...]

Nous ne pouvons qu'encourager le président du gouvernement vaudois et ses collègues des gouvernements canto-

naux à se montrer très vigilants face à toute tentative de saper la souveraineté cantonale au nom de l'Europe unie. Nous avons toujours pensé que M. Broulis était politiquement plus utile à Lausanne qu'à Berne.

E. J.

Relents de cuisine électorale

Dans *La Liberté* du 9 juillet («Une épéclée de soutiens pour le candidat radical Pierre Keller»), M. Jérôme Cachin nous apprend que l'ancien directeur de l'ECAL a déjà trouvé cent-vingt personnes pour apporter leur soutien à sa candidature au Conseil national. Il y a même des socialistes et un UDC. Par contre, deux cadres de la rédaction de *24 heures* ont été priés par le rédacteur

en chef de se retirer de cette liste au nom du devoir de réserve des journalistes. Il semble que M. Keller tienne le journaliste de *La Liberté* pour responsable de ce retrait:

[...] *En fin de journée, Pierre Keller nous rappelle. Il vient tout juste d'apprendre que deux journalistes de 24 heures quittaient la liste. Il est furibard: «Espèce de con! (...) Fouilleur de merde! Ça va te retomber sur le nez et tu l'auras pas volé. Faudra pas venir me chercher quand tu seras au chômage! (...) Tu cherches à enlever des gens à ma liste parce que tu es jaloux!» [...]*

Que la cuisine électorale fleurisse bon, autant que les propos du candidat radical!

E. J.

† Vladimir Dimitrijevic (1934-2011)

Ce mardi 5 juillet, par une journée ensoleillée, la paroisse orthodoxe serbe de Lausanne célébrait les obsèques de Vladimir Dimitrijevic en présence d'une assemblée nombreuse et émue, au centre funéraire de Montoie. Sa dépouille mortelle fut inhumée au cimetière du Bois de Vaux. Celui que ses amis appelaient simplement «Dimitri» était décédé exactement une semaine auparavant, tué sur le coup à la sortie du petit village d'Armes lors de la collision frontale de sa camionnette avec un tracteur dont le conducteur ne sortit, grâce à Dieu, qu'avec des blessures superficielles. Dimitrijevic se rendait au dépôt des livres de L'Age d'Homme à Clamecy dans la Nièvre avant de retrouver, avec un chargement de livres, la librairie de L'Age d'Homme, rue Férou à Paris. Il faisait ce parcours deux fois par mois depuis des dizaines d'années.

Vladimir Dimitrijevic avait célébré son 77^e anniversaire le 28 mars dernier. Cet automne, la maison fondée par lui à Lausanne, L'Age d'Homme, fêtera ses 45 ans d'activité trépidante. Un dernier petit fait. Pendant toutes ces années, L'Age d'Homme eut ses bureaux à la Tour Bel-Air, mais il lui fallut rechercher de nouveaux locaux suite à la restauration prochaine de ce grand immeuble. Le lundi 27 juin, la maison d'édition venait de terminer sa mue gigantesque, s'installant dans son nouveau domicile à l'avenue du Théâtre. Il ne restait que les effets du bureau du patron à déménager. Le lendemain, Vladimir Dimitrijevic n'était plus de ce monde. Le passage d'autorité à L'Age d'Homme s'était, par la providence divine, effectué avec une efficacité surprenante! Il s'agissait ce jour-là de l'anniversaire de la célèbre bataille du Kosovo au Champ des Merles, le 28 juin 1389.

Je connaissais Vladimir Dimitrijevic depuis cinquante ans. Jeune étudiant à la Sorbonne, arrivant à Lausanne de mon Afrique du Sud natale, je fréquentais avec grand plaisir la Librairie Payot, située alors au bas de la rue du Bourg. C'est là que j'ai découvert ce libraire exemplaire, d'une attention discrète, aux connaissances encyclopédiques, de quelque cinq années mon aîné. C'est ainsi qu'est née une amitié dont la loyauté – malgré quelques orages violents – ne s'est jamais démentie. Il me fit alors connaître, par exemple, les philosophes juifs, Max Picard et Léon Chestov, qui pour moi marquèrent ces années par la vivacité si dramatique avec laquelle tous deux savaient confronter les périls culturels et

spirituels de leur temps. Le ton de notre amitié était posé.

Vladimir Dimitrijevic est né dans une famille valaque de foi orthodoxe en mars 1934 à Skopje, dans le Royaume de Yougoslavie. Il s'est toujours identifié à la Serbie, sa véritable patrie. Peu avant la Deuxième Guerre mondiale, son père installait son entreprise prospère à Belgrade. C'est là que Vladimir Dimitrijevic fit toutes ses études. Malgré la chape du communisme, deux de ses professeurs lui inculquèrent, à lui et à un groupe de camarades, la passion pour la littérature. Mais l'engagement de son caractère passionné fut, dans sa jeunesse, partagé entre le football et la littérature. C'est suite à une blessure au genou que sa vocation littéraire put définitivement s'imposer. En 1954, à l'âge de vingt ans, il se déroba au carcan du communisme de Tito avec vingt-cinq dollars en poche, pour s'installer d'abord à Neuchâtel puis à Lausanne. Il fonda les Éditions L'Age d'Homme à Lausanne en 1966 avec l'appui essentiel de son épouse Geneviève. Il y fut rapidement secondé par un collaborateur inséparable, Claude Frochoux, de tempérament et d'opinions très différents de Vladimir Dimitrijevic.

Là, se trouve certes l'une des sources de la fécondité de son œuvre – plus de 4500 titres en 45 ans d'éditeur: son ouverture sur les auteurs les plus divers, pour autant qu'ils aient quelque chose à dire! C'est ainsi que L'Age d'Homme publia les œuvres complètes de Charles-Albert Cingria, l'intégralité du *Journal* d'Amiel, le *Journal* de Léon Bloy. Puis, avec sa devise: «ouverture sur le monde», les trésors de la littérature mondiale: Thomas Wolfe, Andréi Biely, Vladimir Volkoff, Vassili Grossmann (dont *Vie et Destin* parvint à L'Age d'Homme dans un microfilm unique, extrait de manière miraculeuse des archives mêmes du KGB!); Milos Tsernianski, Ladislav Reymont, Dobritsa Tchossitch, immense romancier, révélateur des tragédies de la Yougoslavie de Tito; Alexandre Zinoviev, le Jonathan Swift du totalitarisme soviétique. Puis, plus extraordinaire encore, ces romanciers chrétiens exemplaires: Jeremias Gotthelf traduit merveilleusement à partir d'un texte enfin intégral par Jean Lauener, et surtout Eugenio Corti, peut-être le plus grand de tous, qui sut si bien reconnaître, par son réalisme spirituel, son frère en notre romancier bernois. C'est ainsi que Vladimir Dimitrijevic édita une magnifique traduction de l'épopée insurpassable de la Deuxième Guerre, *Le cheval rouge* d'Eugenio Corti, œuvre qu'aucun éditeur

français, même catholique, ne voulut toucher. Ses collègues outre-Jura lui demandaient narquois: «Serais-tu maintenant vraiment passé à l'*Opus Dei*?»

C'est grâce à lui que des ouvrages réformés (mais aussi orthodoxes: Sergiu Grossu, *L'Église persécutée. Entre goulag et société opulente*, et catholiques romains, Florent Gaboriau, *Trente ans de théologie française. Dérives et Genèse*), qui ne trouvaient aucun éditeur de leur propre confession, purent voir le jour dans notre collection. Quelle reconnaissance l'héritage réformé authentique doit-il à Vladimir Dimitrijevic d'avoir permis la publication, parmi bien d'autres ouvrages, des chefs d'œuvre de Pierre Courthial et de Pierre Charles Marcel, d'Aaron et d'Eric Kayayan qui, sans sa vision d'un christianisme véridique, n'auraient jamais vu le jour! Et quels trésors orthodoxes ne sut-il pas nous restituer, avec à leur sommet les pères Justin Popovic et Georges Florovsky. Puis, après quatre cents ans d'oubli, c'est à lui aussi (avec bien d'autres) que l'on doit le commencement de la restauration de l'œuvre immense d'un des plus grands vaudois, théologien et homme de Dieu, écrivain incomparable, Pierre Viret!

Comme il le disait de lui-même, il avait gardé un côté barbare, dans ses relations avec son entourage. Mais avec quelle générosité, avec quelle largeur de cœur il savait répondre à une confrontation juste et intègre. C'est ainsi que suite à une altercation d'une netteté presque insoutenable, il me téléphona pour m'offrir la Librairie La Proue, ce témoignage chrétien qui, depuis bientôt vingt ans, tient dans cette ville le cap d'un œcuménisme viril! Il nous faut cependant nous souvenir, pour nous-mêmes comme pour lui, que le Christ, pour lequel il avait un tel amour, n'est pas venu pour les justes mais pour des pécheurs. Par quelles souffrances dut-il aussi faire face à ce plus grand des vices, l'ingratitude, celle de sa seconde patrie, la nôtre, à laquelle il était resté si fidèle et à laquelle il avait tant donné du meilleur de lui-même!

Pourquoi une telle hostilité? Parce qu'à l'ouverture au monde – acceptable à tous – il avait ajouté l'amour de sa patrie première, la Serbie, livrée par l'Occident au mensonge et à la violence la plus barbare. Je me souviens, comme si c'était hier, du soir du 24 mars 1999. A vingt heures, je me trouvais à L'Age d'Homme, seul avec Vladimir au moment même où commençait le bombardement de son pays. Mon ami, mon frère pleurait,

emporté par un chagrin immense; non pour sa patrie écrasée sous le mensonge et sous les bombes, mais sur l'Europe, sur cette Europe qu'il avait tant aimée et qui, comme au moment de la honte de Munich, avait perdu son âme! Il avait fort bien compris que le communisme, cette gangrène, était passé à l'Ouest et que le temps de la censure – institutionnalisée par l'instruction publique et par les médias, feutrée et intériorisée dans les âmes formatées par le mensonge – était maintenant sur nous. Il savait, aussi bien qu'Alexandre Soljenitsyne et qu'Alexandre Zinoviev, que le temps du samizdat, de l'autoédition, de la diffusion par soi-même, était dès à présent, ici en Occident, devenu notre pâture.

Ces dernières années, qui furent pour lui en Suisse romande le temps d'une grande solitude, furent aussi pour nous deux l'occasion d'une amitié profonde, fraternité marquée par une estime sans complaisance. La perte de son épouse, Geneviève, fut pour lui une grande douleur. La mort de son ami de toujours, Georges Haldas, lui fut dure à porter. Son ancienne complaisance envers ce qu'il nommait «son caractère barbare» fut chez lui l'objet d'un repentir profond pour tant de peines causées. Puis il découvrait la Bible, à la lecture de laquelle il encourageait si vivement ses frères serbes, comme un livre unique, un livre incomparable à tout autre, un livre qui était une source de vie. Des propos auxquels il se livrait en particulier lors des fêtes de la nativité du Christ célébrées par cette communauté orthodoxe lausannoise qu'il avait aidée à fonder. Ses préventions anciennes à l'égard de l'Ancien Testament étaient tombées et il comprenait combien les prophètes avaient des choses bien importantes à nous dire, nous qui vivions les mêmes désordres qu'Israël et que Juda de leur temps!

Un soir, lors d'une émission d'*Apostrophes*, Bernard Pivot lui demanda à brûle-pourpoint: «Monsieur Dimitrijevic, vous qui êtes si croyant, qu'attendez-vous de voir lorsque vous serez au ciel?» Et Vladimir Dimitrijevic de répondre sans la moindre hésitation: «La face de Dieu!» C'est, Dieu soit loué, bien cette Face Divine qu'il contemple dès à présent.

Que notre Dieu bienveillant et fidèle veuille, dans sa grâce souveraine, consoler sa fille Andonia et son fils Marko ainsi que ses deux petits-enfants. Qu'il vienne aussi au secours de tous les collaborateurs fidèles de L'Age d'Homme.

JEAN-MARC BERTHOUD

Le choix et le devoir

La gauche et la droite offrent-elles des alternatives politiques opposées? *La Nation* n'a cessé de démontrer que, malgré leur vocation à se combattre, la gauche et la droite connaissent une certaine convergence. Cela est particulièrement remarquable dans la course à la centralisation.

Mais la gauche et la droite partagent d'autres éléments de pensée politique; il s'agit d'éléments qui sont dans l'air du temps. Les mécanismes d'incitation en sont un. Tant les partis de gauche que de droite proposent actuellement la mise en place de nombre de mécanismes d'incitation, en particulier en vue de préserver l'environnement. Ces mécanismes consistent soit à entraver certains comportements pour en rendre d'autres plus attrayants, soit à octroyer des facilités qui poussent les individus à adopter un certain comportement. Les mécanismes d'incitation sont donc un instrument technique en matière politique.

L'exemple le plus simple est celui des taxes: par une taxe, l'autorité poli-

tique renchérit un produit dans l'idée que les personnes y recourent moins. Qu'on pense seulement à l'évolution du prix des cigarettes! Mais il existe d'autres mécanismes d'incitation. On peut notamment envisager la mise en place de simplifications administratives. La loi fédérale sur l'aménagement du territoire sera peut-être bientôt modifiée dans le sens qu'il ne sera plus nécessaire de demander une autorisation de construire pour installer des panneaux solaires sur le toit de sa maison. On peut envisager également des illustrations plus concrètes: en matière de circulation routière, nombreux sont les gendarmes couchés faits pour inciter les automobilistes à éviter telle rue.

Ainsi donc, lorsque l'autorité politique souhaite qu'un individu adopte un certain comportement, elle peut l'y contraindre ou l'y inciter. Mais que l'autorité prenne garde: la méthode qu'elle choisit n'est pas indifférente! La perception qu'auront les individus de l'enjeu politique sera influencée par l'incitation ou la contrainte.

Lorsque l'autorité *contraint*, elle crée un devoir pour l'individu. Ce devoir appelle l'obéissance de l'individu, la soumission en vue d'un bien supérieur qui est le bien commun. Dans certaines circonstances, le devoir peut même prendre une allure de sacrifice au bénéfice de la communauté. Qu'on pense ici au service militaire. Le non respect du devoir appelle des sanctions; dans certaines circonstances extrêmes, ces sanctions peuvent conduire l'individu au martyre.

Par contre, lorsque l'autorité *incite*, elle appelle l'individu à opérer un choix selon son propre intérêt et à rechercher son bien individuel. L'existence de la communauté et le bien de celle-ci ne jouent plus de rôle pour l'individu; le bien commun est prétendument absorbé par les mécanismes d'incitation, de sorte qu'il converge avec les intérêts individuels et que les individus n'ont plus besoin de se soucier de la communauté.

On le voit: la contrainte et l'incitation ressortent à deux paradigmes distincts

qui n'ont pas le même rapport au bien commun. La confusion des deux est néfaste. On voit notamment cette confusion lorsque les militaires peuvent très facilement échapper au service: ils se trouvent face à la possibilité de choisir entre le service et la taxe d'exemption. Chacun opère un choix selon ses affinités avec la chose militaire... et le niveau de ses revenus, puisque la taxe se monte à 3% du revenu imposable!

L'incitation et la contrainte ont chacune leur place dans la conduite d'un Etat ou d'une communauté intermédiaire. Toutefois, en bonne politique, les mécanismes d'incitation devraient conserver un rôle secondaire: le souci des individus pour la communauté devrait remplacer avantageusement les incitations, qu'elles soient financières ou autres. L'utilisation abusive des mécanismes d'incitation nourrit un individualisme forcené qui défait la communauté.

JULIEN LE FORT

La démographie vaudoise en questions (I)

Un million d'habitants! C'est l'effectif de la population vaudoise que les démographes prévoient pour l'an 2040, en nombre arrondi. Plus exactement, l'Office fédéral de la statistique envisage que le million soit atteint en 2035 déjà; le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS) prévoit 987 900 habitants en 2040. On en dénombrait 708 000 à fin 2010.

Cette annonce faite à fin mars crée un choc. Pour bien des Vaudois nés au milieu du siècle passé, le Canton comptait environ un demi-million habitants, et c'est en effet approximativement à ce niveau que sa population est restée jusque dans les années 1980. Et maintenant, il faut changer d'échelle en doublant l'ordre de grandeur, ce qui pose un certain nombre de questions importantes. Nous allons les mentionner dans deux articles successifs, sans nourrir l'ambition d'y répondre de façon circonstanciée et définitive, mais plutôt pour tenter de prendre la mesure des défis qu'il s'agira de relever.

Des prévisions fiables?

La première question est de savoir si l'évolution annoncée est une hallucination de technocrates ou si l'on doit la tenir pour probable.

Les démographes du SCRIS estiment que la croissance résultera pour une petite moitié de l'augmentation de la population résidente, la natalité l'emportant sur la mortalité, et pour une grosse moitié de l'immigration, avec un solde migratoire positif.

Pour l'évolution de la population résidente, les bases de la prévision sont assez sûres. Ce sont principalement:

- les chiffres actuels ventilés en classes d'âge, ce qui permet de mesurer les vagues démographiques avec les fortes et les faibles volées. Ceux qui procréeront en 2030 sont

nés, ceux qui procréeront en 2040 aussi pour la plupart;

- le taux de fécondité, dont l'expérience montre qu'il ne change pas rapidement; le SCRIS postule un léger redressement à 1,7 par femme, ce qui, dans l'absolu, ne suffit pas au maintien de l'espèce; mais l'apport de l'immigration nous vaut l'arrivée de personnes en âge de fonder une famille;
- l'espérance de vie, dont on prévoit qu'elle continue de s'accroître, mais plus lentement.

Pour le solde migratoire positif (qui inclut les mouvements avec les autres cantons comme avec l'étranger), la prévision est beaucoup plus aléatoire, car tout dépend de la situation économique. Ce solde était faible dans les années 1970 et au milieu des années 1990, périodes de crise ou de stagnation conjoncturelle. Mais, en quarante ans, il a presque toujours été positif, le plus souvent à raison de quelque 4000 âmes, avec une pointe à 10000. Pour l'avenir, les démographes n'ont pas retenu des chiffres maximaux: environ 3500 à 4000, ce qui postule un attrait inchangé du Canton et une économie en bon état, mais sans surchauffe exceptionnelle.

L'analyse du problème faite par les spécialistes est complexe et fine, encore davantage que selon le résumé sommaire présenté ci-dessus si l'on entre dans les prévisions par régions. Elle est opérée de manière réaliste et ses résultats doivent être considérés comme plausibles; il convient en tous cas, politiquement, de se préparer à cette évolution.

Refuser la croissance?

A moins qu'on veuille la refuser! C'est la tendance des Verts-libéraux, peut-être des Verts tout court, du mouvement EcoPop, peut-être d'une partie de l'UDC, avec des relents de malthu-

sianisme plus ou moins prononcés selon les tendances, mais peut-être aussi avec la crainte compréhensible *a priori* d'une enflure incontrôlée.

Remarquons d'emblée que, si le souci d'éviter une évolution par trop brutale est justifié, nous avons déjà vécu une croissance démographique au rythme attendu de 40% en 30 ans pour 2010-2040. C'était aussi 40% dans la période 1980-2010, et nous avons survécu.

A supposer toutefois que l'on cherche à contrecarrer cette tendance, comment s'y prendre pour juguler la croissance? En l'asphyxiant par la limitation de l'immigration, à la façon d'EcoPop ou de l'UDC, par la réintroduction de contingents? Cet instrument, outre qu'il nous mettrait mal avec l'Union européenne, est d'une application difficile, souvent génératrice d'injustices et non dépourvue d'une certaine dose de dirigisme, puisque l'administration choisit les secteurs économiques et les entreprises autorisées à recruter à l'étranger. En renonçant à la promotion économique? Mais c'est un dispositif complexe qui porte ses fruits dans la durée et qu'on ne peut pas simplement mettre en sommeil quelque temps sans le détruire; et il serait imprudent de ne pas renouveler les forces économiques, car les entreprises meurent.

Le moyen le plus efficace serait probablement de raréfier l'habitat, un peu à la manière de Genève dont la passivité urbanistique a provoqué le débordement en France voisine et dans le district de Nyon. En gelant les possibilités de construire, le Canton de Vaud contribuerait au développement de ses voisins de Fribourg et du Valais, ainsi que du Pays de Gex. Mais une telle politique générerait des déséquilibres, allongerait les transports et, pour tout dire, ne serait pas digne d'un grand Canton qui dispose de place.

Quelle population?

Toutes les mesures de type défensif que l'on peut envisager reposent sur le sentiment que la vague démographique attendue est une menace – pour l'identité vaudoise, pour la nature, pour le confort des résidents de plus longue date. Mais quel serait donc le caractère de ce Canton d'un million d'âmes?

Hé bien! ce serait un Canton jeune et fort.

La pyramide des âges, comme on dit, n'en serait pas vraiment une, mais présenterait plutôt la forme d'un bel édifice régulier, les jeunes volées étant renforcées par l'immigration. Le tonus de la population serait marqué par le dynamisme des immigrés – car ils viennent pour travailler – assez courageux pour quitter leur pays afin de mieux vivre. Les compétences professionnelles seraient celles d'une population formée au secondaire supérieur (apprentissage compris) pour les deux tiers, au tertiaire (hautes écoles) pour un tiers. Le mélange des nationalités, où la part des étrangers (actuellement 30%, dont une majorité d'établis) s'accroîtrait encore si le nombre des naturalisations n'augmente pas drastiquement, ne serait pas plus bigarré qu'aujourd'hui. L'afflux actuel est surtout dû aux Français et aux Portugais. Les Balkans de confession musulmane ont tout donné et il est douteux que de nouveaux Etats de cette zone rejoignent l'UE de sitôt.

Ce tableau indique qu'il ne faut pas s'attendre à une évolution qualitative prononcée. Un effort soutenu d'intégration n'en sera pas moins nécessaire.

Nous verrons dans un prochain article ce que l'accroissement prévisible de la population implique quant au logement, à l'équipement et au dispositif politique.

JEAN-FRANÇOIS CAVIN

Aspects de la vie vaudoise

Comprendre l'Histoire par les bornes

(*fn*) Trois cent neuf: c'est le nombre de bornes-frontière encore visibles tout au long du Jura vaudois qu'Olivier Cavaleri, ingénieur EPFL de profession, a recensées et qu'il présente de manière détaillée et rigoureusement documentée dans son guide *Histoire de bornes. A la découverte des bornes-frontière du Jura vaudois* (Ed. Slatkine, Genève, 2011). En vingt-deux promenades regroupées en quatre parties, il invite le lecteur à partir à la découverte de ces témoins de l'histoire et à comprendre l'évolution de cette frontière au cours des siècles entre deux pays (France-Suisse), deux cantons (Genève-Vaud), deux puissances (Berne-Savoie).

La Dent sous toutes les coutures

(*fn*) Restons dans le Jura vaudois, et plus précisément à la vallée de Joux, pour signaler l'exposition de la Galerie de l'Essor au Sentier, qui présente jusqu'au dimanche 21 août une centaine de peintures et gravures ayant pour thème la montagne mythique des Combiens, la Dent-de-Vaulion. Les œuvres sont dues à des artistes renommés (Pierre Aubert par exemple) autant qu'à ce qu'on nomme des peintres du dimanche. Un dépliant indiquant les points de vue choisis par les artistes, avec les coordonnées géographiques sur une carte, permet de compléter la visite de l'exposition par une ou des balades dans les pâturages, au pied du Risoux ou sur les rives des lacs de Joux

et Brenet. [Ouvert du mercredi au dimanche, de 14h à 17h30]

Lauriers pour un apprenti meunier

(*fm*) Amaury Leibundgut, d'Essertines-sur-Yverdon, vient de décrocher son CFC de meunier avec la meilleure moyenne de Suisse. Le jeune homme a fait son apprentissage à la Landi Grosde-Vaud (la Coopérative agricole et meunière d'Echallens) et a décidé de poursuivre sa carrière professionnelle naissante au même endroit. Nous lui adressons nos félicitations pour ses excellents résultats.

Dracula à Sainte-Croix

(*cc*) La Société cantonale des musiques vaudoises organise cette année son trentième camp d'été pour ses jeunes musiciens à Sainte-Croix. A cette occasion, les quelques cent soixante participants, âgés de douze à vingt ans, prépareront une création intitulée *Dracula, la symphonie inachevée*. Gérard Demierre a accepté la mise en scène de ce spectacle qui déroulera ses surprises sur une musique originale de Thierry Besançon. Les jeunes artistes seront entourés de quelques comédiens professionnels pour les quatre représentations qui se donnent les soirs des 13 au 16 juillet dans les anciens hangars à sel de Sainte-Croix. Besoin d'un frisson durant la canicule estivale? Montez donc à Sainte-Croix avec vos crucifix et autres chapelets de gousses d'ails pour y rencontrer Dracula et ses jeunes interprètes assoiffés de sons.

[Renseignements et réservations: www.scmv.ch/dracula/dracula_accueil.html ou 024 425 87 01 de 18 à 20h. Spectacle à 21h].

Bex & Arts a aussi trente ans

(*cc*) La triennale de sculpture Bex & Arts est issue d'une exposition organisée à titre privé en 1979. Elle comprenait alors neuf artistes suisses romands. En 1981, sous l'impulsion d'Aimé Desarzens, alors syndic de Bex, et autour du sculpteur André Raboud, a lieu la première exposition de Bex & Arts. Dès 1987, la triennale de sculpture contemporaine prend définitivement la forme qu'on lui connaît aujourd'hui. Le comité d'organisation s'adjoint un historien de l'art, Nicolas Raboud, et le splendide parc de Szilassy, au-dessus du village de Bex, est choisi comme seul lieu d'exposition. Pour sa onzième édition, la manifestation est marquée par un renouvellement de la direction artistique: trois jeunes curateurs associés, Noémie Enz, Pascal Häusermann et Jessica Schupbach ont succédé à Nicolas Raboud.

«Territoires» est le thème de cette édition du trentenaire, qui se veut d'une part une réflexion opposant la matérialité sculpturale à la foison d'un environnement virtuel qui gagne en importance. L'exposition joue d'autre part avec la notion d'appropriation du territoire du parc par les artistes, dont certains ont résolument choisi d'ignorer les limites pour s'installer qui sur la Tour de Duin, qui dans

le jardin du controversé centre de requérants d'asile.

A côté d'une série d'œuvres «concrètes» (la barque du collectif *fact*, le trône d'Alain Berset ou l'horloge de Stefan Burger) dans la pure lignée des éditions précédentes, on découvre, volonté de la nouvelle direction artistique de se démarquer, des créations virtuelles, sonores et éphémères, telles ce champ de fleurs sonores (Rudy Decelière), un Monopoly lentement mangé par le développement de cristaux de sel (Gerda Steiner et Jörg Lenzlinger), ou le maillage par carrés de vingt sur vingt mètres au moyen de piquets de géomètres de l'entier du parc (Dunja Herzog). Mais bien d'autres œuvres surprenantes vous attendent à Bex jusqu'au 25 septembre [tous les jours de 10 à 19 heures].

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

Le laïcisme selon le parti socialiste

En plus du dépassement du capitalisme et de la suppression de l'armée, comme l'exige le programme du parti, adopté en octobre 2010, le PS «s'engage pour un état de droit laïc et pluraliste.» C'est ce que l'on peut lire dans la *Prise de position du Groupe socialiste au sujet de l'Islam*, publié sur le site officiel du parti. Il y est précisé que «le PS attend de toutes les personnes migrantes qu'elles se montrent tolérantes et ouvertes par rapport à notre manière de vivre européenne, laïque et pluraliste.» On ne sait pas sur quoi le PS s'appuie quand il parle de notre manière de vivre «laïque et pluraliste». L'expression appartient plus à l'idéologie de gauche qu'à la réalité car, faut-il le rappeler, jusqu'à nouvel ordre, les cantons formant la Confédération suisse, à l'exception de Neuchâtel et de Genève, sont confessionnels. Contrairement à la France, la Suisse n'est ni laïque, ni pluraliste. Les questions touchant à la religion sont de la compétence des cantons. Dans le passé, cette solution a tout de même permis de régler passablement de problèmes entre catholiques et protestants.

La Suisse est un Etat non confessionnel. Cela ne l'empêche pourtant pas de se référer à Dieu. «Au nom de Dieu Tout-Puissant!» Ce sont les premiers mots de la Constitution fédérale. Cette référence à Dieu, bien que réduite au minimum, reste tout de même une référence. Ce n'est pas d'Allah, ce n'est pas de Bouddha, dont il s'agit. C'est de notre Dieu chrétien. Ce préambule, tout comme le drapeau qui porte comme emblème la Croix, rendent conscients du fait que les peuples suisses sont chrétiens.

La *Prise de position du Groupe socialiste* nous propose l'obligatoire «regard critique» sur le passé chrétien, histoire d'alimenter la Très Sainte Cul-

pabilité, si propice à la tolérance, à l'ouverture et à la xénophilie sans limite, quitte à distordre à volonté les faits historiques. «Le siècle des Lumières qui a permis le développement de ces valeurs [la liberté religieuse, la liberté de croyance, le droit de pouvoir changer de religion, la tolérance] n'aurait pas pu se produire sans la présence de puissants monarques laïques qui ont su résister aux autorités religieuses et protéger les libres-penseurs.» Parler de monarques laïques est une lapalissade. Car en fait, à l'époque des Lumières, comme avant et après, tous les monarques étaient laïcs, c'est-à-dire des chrétiens baptisés qui ne faisaient pas partie du clergé. Le fait d'être laïc ou pas n'engageait en rien la foi des personnes concernées. C'était juste une question d'organisation de la société et de séparation des pouvoirs. Tous ensemble ils étaient des chrétiens dans une société chrétienne, y compris les scientifiques et la plupart des philosophes des Lumières.

Le PS définit le laïcisme comme «une séparation stricte de l'Etat et de la religion». Contrairement à ce qu'il pense, cette séparation n'est pas le mérite de la Révolution française. En déniant à l'homme ecclésiastique le droit de pouvoir exercer une fonction laïque, la Révolution française a fait reculer l'influence du clergé sur la société civile, et de cette manière a renforcé la séparation de l'Etat et de la religion. Mais elle ne l'a pas créée. Cette séparation a toujours été présente dans l'histoire chrétienne. Dans la Bible, il est écrit: «Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.» (Mt, 22, 21). Ce n'est pas le cas de l'Islam. Le Coran ne se limite pas à la vie religieuse, mais implique l'application de normes civiles. C'est aussi un livre de droit. Dans beaucoup de pays musulmans aujourd'hui, la reli-

gion, c'est l'Etat. Des autorités religieuses tranchent des litiges civils dans des tribunaux religieux selon la loi du Coran. Cela le PS ne le dit pas. Or si le PS soutient une séparation radicale de l'Etat et de l'Eglise, comme il le prétend, il devra s'opposer à l'expansion de l'Islam plutôt que de se faire son avocat sous prétexte de traitement égalitaire.

En vérité, la laïcité que le PS vise à établir en Suisse n'a rien à voir avec la séparation de l'Etat et de la religion. Il s'agit d'une société où la religion sera d'ordre strictement privé. Au nom du respect des différences tant évoquées par la gauche, et notamment le respect des croyances autres que chrétiennes, on propagera une société où la foi chrétienne sera mise au même niveau que toutes les religions, et comme les autres, bannie de l'espace publique.

S'inscrivant dans cette logique de pensée égalitaire, et faisant fi des courants fondamentalistes de l'Islam, le PS se prononce pour la formation des imams dans les universités suisses, donc payée par l'argent des contribuables suisses. Mais pourquoi les contribuables devraient-ils payer la formation des imams? Selon le PS, c'est parce que la liberté religieuse, que personne ne conteste, est inscrite dans le droit constitutionnel. La liberté religieuse accorde à toute personne vivant sur le territoire suisse le droit d'exercer sa religion sans qu'elle soit pour cela persécutée, inculpée et condamnée. Dans bon nombre de pays musulmans, comme par exemple l'Arabie saoudite, pratiquer leur religion est strictement interdit aux non-musulmans; ceux qui désirent quitter l'Islam encourrent de graves sanctions pénales, pouvant aller jusqu'à la peine de mort dans certains pays comme la Mauritanie et le Soudan. Cela le PS ne le dit pas.

La liberté religieuse telle qu'elle est accordée par la Constitution concerne les individus. C'est une liberté personnelle. L'égalité entre les religions n'en découle nullement, ni la transformation de nos Etats confessionnels en Etats laïcs. Accorder cette liberté aux individus tout en restant un Etat confessionnel n'est ni contradictoire, ni incompatible. Cette manière de fonctionner est d'ailleurs la réalité de la plupart des cantons suisses depuis des décennies.

Par ailleurs, la liberté religieuse n'infirme pas une règle de conduite essentielle. Même si elle n'est pas écrite dans les lois, elle fait partie du comportement civique des citoyens de ce monde: lorsqu'on entre dans la maison d'autrui, on doit le respecter. On ne brandit pas sa différence, on cherche à s'assimiler. Cela ne veut pas dire qu'on doit renier sa provenance et sa religion, mais tout simplement qu'on est conscient du fait qu'on n'est pas *chez soi*.

D'un côté, il y a ceux qui, comme le PS, pensent qu'au nom de l'égalité il faut subventionner les religions en présence sur le territoire suisse; et de l'autre, ceux qui pensent qu'au nom de l'égalité il faut supprimer toutes les subventions et transformer toutes les églises en des institutions privées, y compris les églises chrétiennes. La sagesse et le respect de notre histoire doivent nous indiquer une troisième voie. La référence à Dieu dans la Constitution qui fonde la coexistence des individus dans une société civile n'est pas anodine. Elle implique le devoir d'agir en conséquence par rapport à Dieu et à la religion. Si la Constitution fait appel à Dieu, cela signifie que Dieu n'est pas d'ordre purement privé, que son existence a quelque chose à voir avec notre vie en commun et avec notre destin.

LARS KLAWONN

Graves accusations contre le Département de Mme Lyon

Dans son n° 67 du 17 juin, le journal satirique romand *Vigousse* s'en est violemment pris au Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture à propos des épreuves cantonales de référence, les ECR.

Il lui reproche d'utiliser ces épreuves pour démontrer que tous les élèves, des plus faibles aux meilleurs, des travailleurs aux paresseux, des VSO aux VSB en passant par les VSG, se valent à peu près et pourraient parfaitement coexister dans une filière unique.

Vigousse accuse le Département de recourir à cinq «trucs». Le premier est de concevoir des épreuves si faciles que 80% des testés décrochent au moins le tiers des points de l'épreuve. Le second truc est d'aider les moins doués en «autorisant l'usage des dicos, aide-mémoire et autres calechettes». Le troisième truc consiste à pêcher dans les réponses les plus fausses, voire les plus absurdes, des éléments qui, pris pour eux-mêmes, ne

sont pas faux et en conclure que la réponse est juste. Le quatrième est de fixer le seuil de suffisance après avoir pris connaissance de tous les résultats. Commentaire de l'auteur de l'article, Patrick Nordmann: «C'est comme si, au tir à l'arc, vous tiriez vos flèches et que vous dessiniez la cible après coup.» Le cinquième truc est le plus scandaleux. Il consiste à appliquer sans le dire des barèmes différents selon les filières.

Les accusations de *Vigousse*, précises et frontalement exprimées, sont graves. Si elles s'avéraient, elles devraient déclencher des sanctions jusqu'au plus haut niveau contre les auteurs de cette tromperie, leurs complices et ceux qui les ont couverts. A ce que nous savons, le Département ne les a pas contestées. Mme Lyon n'a même pas exigé un démenti de *Vigousse*, ne l'a pas non plus menacé d'un procès. Serait-ce que ces accusations sont fondées?

D.

Ecole 2010, prise de position

Le parti libéral prône le double oui. Mais l'important, dans sa prise de position est la réponse à la question subsidiaire: si les deux projets sont acceptés, le parti libéral recommande de choisir «Ecole 2010». Cela signifie que les troupes sont opposées au contre-projet de Mme Lyon et favorables à «Ecole 2010». Mais le parti n'a pas voulu contester trop violemment ses députés au Grand Conseil qui se sont laissés embobiner par Mme Lyon et se sont ralliés à son infâme bricolage. Il est possible aussi que le parti ait jugé inutile de vexer le parti radical. Mais c'est le fond qui nous importe, et sur le fond, le parti libéral est en faveur de l'initiative. Les membres de ce parti voteront en faveur d'«Ecole 2010».

Réd.

Le Coin du Ronchon

Populisme du *Matin*, chagrin

L'UDC, si l'on en croit les journaux sérieux, est un parti *sécuritaire* qui exploite la peur des gens et rêve d'une société policière et répressive. Soit. Mais dans le registre hyper-sécuritaire, nous avons désormais mieux que l'UDC. Ici, les fanatiques des armes et amoureux des képis ne s'appellent pas Blocher et Freysinger, mais Fabiano C. et Vincent D.¹ Ils sont journalistes au *Matin*. On les a vus à l'œuvre récemment, lorsqu'un prisonnier de soixante-quatre ans, incarcéré depuis de nombreuses années, a faussé compagnie à ses gardiens et s'est évanoui dans la nature pendant quelques jours.

Sans se soucier une seule seconde de comprendre pourquoi l'homme en question était devenu un criminel, sans chercher à savoir si son enfance avait été malheureuse ni s'il était une victime de la société de consommation bourgeoise et capitaliste, les *rambos* du quotidien orange nous ont gratifiés d'un déluge de pas moins de vingt-trois articles aux relents affreusement populistes, réunis sous le titre générique «Dangereux tueur en fuite»; *surfant* sur les peurs de la population, on y dénonçait le laxisme de la police et le traitement scandaleusement humain réservé à ce «sociopathe» (*sic*). Pourquoi ce dernier avait-il eu le droit de sortir de son cachot? Pourquoi n'était-il pas entravé par des chaînes? Pourquoi ne portait-il pas une muselière de fer? Pourquoi ne l'a-t-on pas abattu à la mitrailleuse lourde au moment où il faisait mine de s'enfuir? Ah, le beau

western qu'on aurait eu si les shérifs Fabiano C. et Vincent D. avaient été là avec tout leur armement!

Voilà donc, cher lecteur, comment réagissent les collaborateurs du *Matin*. Cette nouvelle montée de l'intolérance fait peur.

Notons au passage le contraste saisissant entre le journaliste Fabiano C. qui écrit le 29 juin 2011: «*Cela semble hallucinant: lundi, lorsqu'il s'est évadé, Jean-Louis B. était accompagné de deux agents de détention qui n'étaient pas armés. [...] Qui a décidé que les agents ne seraient pas armés?*», et le journaliste Fabiano C. qui, le 21 avril 2010, rendait hommage à «*Sébastien, 18 ans, [qui] a perdu la vie dimanche matin, tué d'une balle tirée par un policier vaudois [...], abattu alors qu'il se trouvait sur l'autoroute A1*». Soit il s'agit de deux Fabiano C., l'un détestant la police lorsqu'elle tire sur un criminel, l'autre détestant la police lorsqu'elle ne tire pas sur un criminel; soit il s'agit d'un seul et même journaliste qui déteste la police tout le temps (ce que ses autres articles semblent confirmer), mais qui accorde moins de valeur à la vie d'un vieux Jurassien ayant passé des années en prison qu'à celle d'un *ado* de la banlieue lyonnaise venu *faire des affaires* en Suisse. Racisme anti-vieux ou racisme anti-Jurassiens?

LE RONCHON

¹ Noms connus de la rédaction du *Matin*.